



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CHRONIQUES RURALES



Réinvestir nos campagnes,
pour des territoires d'avenir



Comité interministériel aux ruralités

24 septembre 2021

Un nouvel élan pour les territoires ruraux



LE POINT SUR L'AGENDA RURAL

En missionnant, en mars 2019, cinq parlementaires et élus ruraux, le gouvernement s'est appuyé sur leur expérience de terrain et leur réseau. Ils lui ont remis un rapport argumenté pour construire un Agenda rural ambitieux. Présenté par le Premier ministre en septembre 2019, ce plan d'action de 181 mesures vise à améliorer la vie quotidienne de plus de 21 millions de Français – soit un tiers de la population – qui vivent dans les territoires ruraux. La réunion régulière, depuis février 2020, de comités interministériels aux ruralités permet de veiller à la mise en œuvre rapide des mesures de l'Agenda rural. Aujourd'hui, 92 des mesures ont été réalisées et 77 sont en cours de réalisation.

La crise sanitaire s'accompagne d'un véritable changement de regard sur les territoires ruraux : alors que les Français n'étaient que 43 % à estimer que le monde rural connaissait un renouveau en 2018, ils sont désormais 72 % à le penser. De plus, 92 % des Français considèrent qu'il s'agit de territoires agréables à vivre, alors qu'ils n'étaient que 72 % en 2018¹.

En dépit de cette image positive, la nécessité d'agir en faveur de la ruralité ne faiblit pas et vient valider l'orientation des politiques gouvernementales qui, depuis quatre ans, visent à mieux reconnaître, à accompagner et à accélérer l'équipement des territoires ruraux. Il s'agit de concilier qualité de vie, innovation et capacité à être territoire d'accueil et de renouveau dans les transitions en cours, en particulier écologique et numérique. L'objectif étant que chaque habitant, quelles que soient ses aspirations et sa situation personnelle, ait accès aux infrastructures et aux services qui lui permettront de grandir, d'apprendre, de travailler, de se divertir, de se soigner ou de vieillir sereinement. De bien vivre, en somme, à tous les stades de sa vie.

Dans ce contexte, les actions initiées par le Gouvernement, dans le cadre de son **Agenda rural** et de **France Relance**, misent sur la transversalité des politiques publiques et sur la capacité de tous les ministères à anticiper la déclinaison rurale de chacune de ses décisions. Ce dossier de presse permet d'appréhender la diversité des dispositifs proposés, en fonction des besoins spécifiques des collectivités concernées. L'ambition et la méthode déployée, basées sur le sur-mesure et la co-construction, ont vocation à « outiller » les collectivités locales pour qu'elles concrétisent leurs projets, à redonner aux habitants de ces territoires un sentiment de bien-vivre et à concrétiser dans les faits l'image de territoires attractifs et prêts à relever les défis du numérique, d'une production relocalisée avec une empreinte environnementale durable.

1. Études Ifop pour Familles Rurales, mars 2021

SOMMAIRE

- p. 3 Chiffres clés
- P. 4 Qualité de vie
- P. 6 Numérique
- p. 7 Editos et verbatims
- p. 10 Résultats
- P. 11 Mesures nouvelles
- P. 12 Aide aux collectivités
- P. 14 Jeunesse
- P. 16 Calendrier



Un désir croissant de ruralité

92 %

des Français considèrent
que les territoires ruraux
sont agréables à vivre*



80 %

des communes
rurales sont en
**croissance
démographique**

La ruralité, c'est **plus de**

30 000 communes



1 Français sur 3
habite en
zone rurale

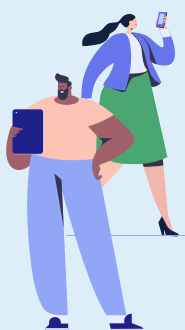
soit plus de

21 millions

d'habitants



Des campagnes actives



85 %

des personnes
s'installant
en zone rurale
sont actives



18 %

des emplois en
zone rurale sont des
emplois industriels
(11 % dans les autres territoires)

* Étude Ifop pour Familles Rurales, menée par questionnaire du 10 au 18 décembre 2020

Faire de la qualité de vie une réalité au quotidien

La qualité de vie en territoire rural s'apprécie au quotidien. Toutefois, la nécessité d'agir en faveur de la ruralité ne faiblit pas concernant les questions d'accès aux services, la capacité à se déplacer et se soigner ou encore le sentiment de sécurité. Pour que cette qualité de vie soit pleine et entière, le Gouvernement multiplie les actions pour répondre à tous les besoins des habitants.

FRANCE SERVICES



moins de
30 minutes

entre son domicile et
une France Services
d'ici 2022

Proximité et simplicité :
les espaces France Services

1 494

France Services
en place

9

organismes
publics représentés
(CNAF, CNAM,
CNAV, MSA,
Finances publiques,
ministères de
l'Intérieur et de la
Justice, Pôle emploi,
La Poste)

Un nouveau lien se crée entre les Français et les services publics. Plus proches, plus simples, plus modernes, plus accueillants, plus adaptés à leurs besoins. Le Gouvernement déploie sur tout le territoire son réseau de France Services. En un lieu unique, chaque citoyen peut accéder à côté de chez lui à **une offre de services élargie** afin d'effectuer ses démarches du quotidien : faire une demande d'allocation, actualiser sa situation Pôle emploi, immatriculer son véhicule, déclarer ses impôts...

Deux agents d'accueil disponibles et formés offrent aux personnes un accompagnement individualisé. Ce lien humain avec le service public, complémentaire au développement du numérique partout en France, est accessible simplement, sans rendez-vous.

LE PLUS

80

bus France Services vont
sillonner les territoires
ruraux pour aller au plus
près des citoyens des
villages les plus éloignés.



SANTÉ

FACILITER L'ACCÈS A UNE OFFRE DE SOINS MÉDICAUX

Les mesures du Ségur de la santé contribuent à faciliter l'accès à une offre de soins médicaux dans les territoires ruraux : les téléconsultations sont accessibles à tous et certains actes médicaux par des professionnels de santé, tels que les pharmaciens par exemple, sont désormais possibles. De plus, les indemnités des maîtres de stage d'étudiants en médecine en ruralité ont été augmentées pour faciliter leur recrutement.

160

médecins salariés

2 053

assistants médicaux
recrutés

29

protocoles de soin
signés

1 889

maisons de santé
créées

671

communautés
professionnelles
territoriales de santé

1,5 million

téléconsultations
par mois



Dans notre France Services, on accueille tous les profils, des personnes âgées aux plus jeunes. Plus de 15 580 personnes depuis janvier 2020 ! Les personnes apprécient le service apporté, ça répond à leur besoin de parler, être écouté et accompagné dans toutes leurs démarches administratives. On fait un travail de pédagogie, on les rassure, on les oriente, on les aide tout en leur expliquant pour les rendre autonomes.

Sandra Constant

Agent France Services
à Carentan-les-Marais (50)

SÉCURITÉ

Les unités de gendarmerie au plus près des besoins de sécurité

Les habitants des communes du programme petites villes de demain (PVD) verront leur cadre de vie amélioré mais aussi davantage sécurisé. Avec les élus, et grâce à un travail toujours plus étroit sur le territoire des dispositifs adaptés aux besoins seront mis en place, tels que des permanences « hors les murs », des diagnostics de sécurité et une sécurisation des équipements et des aménagements. Par ailleurs, un partenariat a été mis en place entre la société Panneau Pocket et la Gendarmerie, afin de permettre une diffusion facilitée de messages d'alerte et de prévention dans les communes rurales.

UNE OFFRE DE PROTECTION SUR-MESURE POUR + DE SÉCURITÉ + DE TRANQUILLITÉ

MOBILITÉS

Nouveau cadre d'action, nouvelles solutions

Pour travailler, se former, se divertir ou se soigner, la mobilité est essentielle à la vie en territoire rural. Pour que chacun dispose d'une solution de mobilité adaptée à ses besoins, chaque communauté de communes est désormais couverte par une autorité organisatrice de la mobilité. Un nouveau cadre qui **entend multiplier les actions pour faciliter les déplacements du quotidien**: voies vertes, transport à la demande, transport d'utilité sociale, plateforme de mobilité, co-voiturage, réseau d'auto-stop organisé... L'État soutient cette dyna-

mique à travers sa démarche **France Mobilités**. Après avoir accompagné les communautés de communes dans leur prise de compétence (conseil en ingénierie, mise à disposition de ressources d'information), il apporte une aide financière et un accompagnement technique aux projets.



510

communautés de communes ont aujourd'hui pris la compétence mobilité.



LIEUX DE CONVIVIALITÉ

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL DANS LES TERRITOIRES RURAUX

Le Gouvernement soutient plusieurs initiatives comme « 1000 Cafés » du Groupe SOS, Bouge ton Coq, Bistrots de pays, Comptoirs de campagne, Villages Vivants, qui visent à favoriser le maintien ou l'installation de bars, cafés, restaurants et commerces dans nos villages. Il permet également l'octroi dérogatoire de nouvelles licences IV dans les communes rurales n'en disposant pas.

132

licences IV ont été attribuées



“ En prenant la compétence mobilité, notre intercommunalité entend développer des alternatives efficaces au tout voiture sur le territoire du Vercors, avec l'appui des acteurs économiques locaux et des citoyens, représentés dans un Comité des partenaires. Différentes actions sont déjà engagées comme la création d'une ligne de covoiturage et l'aide à l'acquisition d'un vélo électrique neuf ou d'occasion.

Pierre Weick

Conseiller communautaire du Massif du Vercors

1500 km de lignes ferroviaires régionales modernisées, c'est **+ DE CONFORT ET + DE RÉGULARITÉ**

L'État a engagé un partenariat avec toutes les régions et apporte

530 M€ dont 300 M€ au titre de France relance.

Ouvrir à tous le champ des possibles

Le numérique est aujourd'hui une porte d'entrée à tout un monde de services et d'opportunités. Essentiel à chacun, utile à tous, il est pour les territoires ruraux un levier majeur d'attractivité. Le Gouvernement accélère le déploiement d'infrastructures et l'accompagnement humain demeure au cœur de ses préoccupations.

INCLUSION NUMÉRIQUE

250 M€ mobilisés avec France Relance c'est + de formateurs, dans + de lieux, avec + de moyens

Un usage facilité grâce aux Conseillers numériques

Alors que l'installation d'infrastructures numériques s'accélère sur le territoire, de nombreux Français rencontrent des difficultés d'usage ou sont éloignés de ces usages. C'est pourquoi **4000 Conseillers numériques France Services sont déployés sur tous les territoires**. Recrutés, formés et financés par l'État, ils incarnent la volonté du Gouvernement de faire de l'accompagnement humain la clé de l'appropriation numérique par tous.

3 633 postes sont ouverts au recrutement dont **1998** déjà pourvus



“ Le numérique offre des possibilités encore méconnues pour beaucoup de personnes qui en perçoivent surtout les risques. C'est mon travail : les rassurer, les former pour sécuriser leurs démarches et les rendre autonomes. De façon individuelle ou collective, j'accompagne tous les publics sur différentes thématiques comme, par exemple, la création et l'utilisation d'une boîte mail ou l'installation et l'usage des applications sur smartphones et tablettes. Je m'adapte aux besoins des personnes pour que ce soit vraiment utile pour elles.

Pascaline Langlais

Conseillère numérique au pôle numérique de Tinchebray-Bocage (Orne)

INFRASTRUCTURES

Des territoires toujours plus connectés

Grâce au **déploiement massif des infrastructures numériques**, la fibre optique et la 4G accompagnent désormais la vie quotidienne des Français. Cette connectivité est une priorité du Gouvernement qui déploie deux ambitieux programmes à un rythme soutenu, le plan **France Très Haut Débit** et le **New Deal mobile**. Le déploiement de la fibre optique n'éclipse pas pour autant le réseau cuivre, essentiel dans les territoires ruraux : un renforcement des moyens financiers et humains et de la gouvernance locale est mis en place par l'opérateur Orange, en particulier dans 17 territoires prioritaires.

OBJECTIF

Couverture intégrale du territoire en 4G en 2022 et en fibre optique en 2025



Le 1^{er} février 2021, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, et Sarah El Haïry, secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et de l'Engagement, visitent le tiers-lieu « La Machine-rie » à Amiens (80). Labellisée Fabrique numérique de territoire pour le Grand Amiénois, ce lieu regroupe notamment des espaces de travail partagés, une fab-school et un incubateur de projets.

TIERS-LIEUX

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS

Encouragée par l'ancrage du numérique partout en France, la dynamique des tiers-lieux s'accélère et contribue à la vitalité des territoires ruraux. Espaces de coworking, fablabs, hackerspace, repair'cafés, bibliothèque numérique et manufactures de proximité, la co-création et le partage des savoirs façonnent de nouvelles dynamiques économiques et sociales. L'État soutient cet élan depuis 2019 avec son programme « **Nouveaux lieux, nouveaux liens** ». Un réseau de 300 Fabriques de territoire et 100 manufactures de proximité est prévu pour soutenir la création d'activités, la coopération entre acteurs et le développement local.

255 Fabriques de territoire déjà labellisées, dont **172** en territoire rural

75 000 à 150 000 € alloués à chaque Fabrique sur 3 ans

3^e COMITÉ INTERMINISTÉRIEL AUX RURALITÉS

ÉDITO



Jean Castex
Premier ministre

Les Français ont pour leurs campagnes un attachement viscéral, fruit de l'histoire mais aussi de la vitalité de nos territoires ruraux. Afin de permettre à ces territoires d'exercer toute leur force d'attraction, le Président de la République et le Gouvernement mènent depuis 2017 une politique résolue de lutte contre l'enclavement, de retour des services de proximité, d'investissement public dans la sécurité, la santé ou le tissu économique.

Cette ambition s'incarne notamment dans l'Agenda rural, et ses 181 mesures. Aujourd'hui, à l'occasion du 3^e Comité interministériel aux ruralités, nous pouvons constater que son déploiement se fait à un rythme soutenu, puisque 93,5 % des mesures portées par l'Agenda rural ont été réalisées ou sont en cours de réalisation. De réelles avancées sont particulièrement visibles dans quatre domaines : le numérique avec le déploiement du très haut débit et une nette amélioration de la couverture mobile, la jeunesse et l'égalité des chances avec notamment la mise en place des volontariats territoriaux en administration (VTA) et les cordées de la réussite, le soutien aux projets des collectivités locales avec les différents programmes de l'ANCT, et l'accès aux services publics avec le réseau France services.

Aussi, le réarmement de l'action publique dans les territoires ruraux passe par un meilleur exercice des prérogatives de l'État, en particulier celles qui sont au cœur du quotidien des Français. Dans les prochains mois, nous allons ainsi poursuivre le déploiement de centres mutualisés de télésurveillance, permettant de renforcer la sécurité dans ces territoires. Nous allons également poursuivre le déploiement des mesures du Ségur de la santé, qui permet d'obtenir des résultats très concrets, notamment en matière de développement de la télémédecine ou des maisons de santé.

Avec l'Agenda rural, nous tenons la promesse républicaine d'égalité des chances en renforçant partout l'accessibilité des services de proximité. À ce jour, 1 500 France services sont déjà en activité et 2 000 le seront d'ici la fin de l'année et, parallèlement, 80 bus France services vont sillonner les territoires pour aller au plus près de ceux qui en ont besoin. Avec France relance, le Gouvernement mobilise également 4 000 conseillers numériques France Services pour lutter concrètement contre la fracture numérique.

Tenir la promesse républicaine, c'est aussi rouvrir les horizons pour la jeunesse rurale. Les 66 campus connectés déjà ouverts en milieu rural ont obtenu de très bons résultats. Plus largement, nous agissons sur l'ensemble des leviers pour améliorer concrètement le quotidien des jeunes ruraux, avec notamment 30 000 services civiques déployés et 210 VTA déjà recrutés, qui seront 800 dès l'année prochaine.

Le mot ruralité n'est donc pas un de ces mots « fourre-tout » qui permettent de désigner une réalité indéfinie. Il recouvre, pour l'action publique et donc pour mon Gouvernement, une volonté, des moyens, et aujourd'hui des résultats très concrets, au bénéfice de la vie quotidienne des Français qui plébiscitent ces territoires. La ruralité est notre fierté et notre ancrage, la rendre toujours plus attractive est notre devoir.



Gérald Darmanin
Ministre de l'Intérieur

Proximité, partenariat, offre de sécurité sur mesure: le ministère de l'Intérieur s'engage résolument dans l'Agenda rural aux côtés des élus. Chaque département de France aura connu une hausse des effectifs depuis 2017. Notre engagement: la sécurité du quotidien pour tous les Français, où qu'ils vivent!



Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé

Notre objectif est clair, améliorer l'accès aux soins dans nos territoires ruraux et permettre à chacun de se soigner au plus près de chez soi: création de postes de médecins salariés, doublement du nombre de maisons de santé, développement de la télémédecine, etc.



Roselyne Bachelot
Ministre de la Culture

La Culture est un élément essentiel de la vitalité des territoires. Mon ministère est pleinement mobilisé, notamment via le plan de relance, pour accompagner les nombreuses initiatives qui se déploient en territoire rural et développer une présence toujours plus forte de l'art et de la Culture au plus près des habitants.



Frédérique Vidal
Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

La proximité de l'accès à l'enseignement supérieur est un enjeu majeur pour ceux qui veulent bénéficier de l'expertise des universités. C'est également un enjeu de développement des territoires. En deux ans, sur 89 campus connectés, nous en avons déployé 66 dans le cadre de l'Agenda Rural. Parce qu'enseignement supérieur et innovation ne font qu'un. Au profit de tous les territoires.



Julien Denormandie
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Avec le développement des projets alimentaires territoriaux ou encore la modernisation des cantines scolaires, nous donnons les moyens à nos territoires de concrétiser une ambition commune: permettre l'accès de tous à une alimentation saine et de qualité, par le développement d'une agriculture de proximité, en lien avec les collectivités et nos élus locaux.



Cédric O
Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques

L'aménagement numérique du territoire, en fibre optique ou en mobile, et les actions menées en faveur de l'inclusion numérique doivent permettre aux habitants des territoires ruraux, partout en France, de saisir toutes les opportunités offertes par le numérique.



Jean-Baptiste Lemoyne
Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie

Ici dans l'Yonne, l'Agenda rural et le plan de relance permettent de prendre un nouveau départ! Maisons de santé, pylônes de téléphonie mobile, tiers lieux ou investissements durables sortent de terre et apportent de nouveaux services aux Icaunais. C'est du concret. Et ça change la vie!

QUESTIONS AUX MINISTRES

Quelle philosophie guide l'action du Gouvernement en faveur des territoires ruraux ?

Les ruralités sont une chance pour la France. Près d'un français sur trois y vit, et s'y épanouit. Elles font rayonner notre patrimoine, nos paysages, notre art de vivre. Elles sont aussi les lieux où s'invente l'avenir et où s'engagent les transitions. Reconnaître leur contribution essentielle à la cohésion de notre pays, c'est aussi admettre les défis spécifiques auxquels elles font face.

Depuis l'annonce de l'Agenda rural il y a deux ans à Eppe-Sauvage, le Gouvernement a engagé une mobilisation générale pour nos campagnes. Numérique, santé, mobilité, services publics, jeunesse... dans tous les champs d'action publique, nous portons des solutions ambitieuses et innovantes pour accompagner les territoires et leurs projets. Ce troisième Comité interministériel à la ruralité vient amplifier encore davantage cette puissante dynamique en faveur de nos campagnes, qui sont plus que jamais nos territoires d'avenir.



Jacqueline Gourault
Ministre de la Cohésion
des territoires et des
Relations avec les
collectivités territoriales

Si vous ne deviez retenir qu'un seul axe des mesures portées par le Gouvernement en faveur des territoires ruraux, lequel souhaiteriez-vous mettre en lumière ?

L'avenir est à la jeunesse. Elle doit donc être l'une de nos priorités. Nous avons mis en place le volontariat territorial en administration (VTA) pour aider les territoires ruraux à faire émerger leurs projets de développement. Pour cela, nous finançons un forfait de 15 000 euros pour l'embauche d'un jeune diplômé, pour une mission d'ingénierie de 12 à 18 mois. Ce dispositif a vocation à donner l'opportunité à de jeunes diplômés de s'engager en faveur de la ruralité, voire de s'y installer plus durablement. Forts de son succès, nous élargissons cette mesure afin d'atteindre 350 volontaires dès 2021 et 800 en 2022. Cette mesure participe, avec les campus connectés, les cordées de la réussite, les services civiques et les territoires éducatifs ruraux à construire la jeunesse et la ruralité de demain.



Joël Giraud
Secrétaire d'État chargé
de la Ruralité

La mobilisation du gouvernement pour les territoires ruraux

20 septembre 2019

Annonce par le gouvernement
des 181 mesures qui seront
mises en œuvre

14 novembre 2020

Deuxième comité
interministériel aux
ruralités



9 septembre 2019

La mission Agenda rural
remet son rapport
au Premier Ministre



1^{er}

20 février 2020
Premier comité
interministériel aux
ruralités

2^e

3^e

24 septembre 2021

Troisième comité
interministériel aux
ruralités

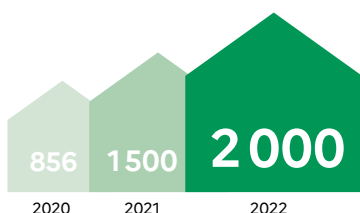
Mesures en faveur des territoires ruraux depuis 3 ans

LES RÉSULTATS

France services

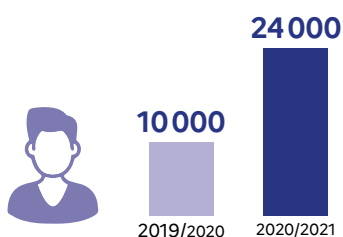
Liberté
Égalité
Fraternité

Nombre de structures



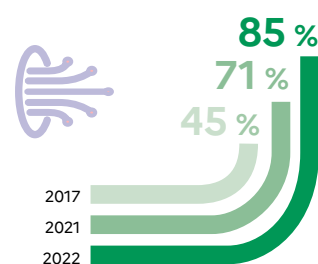
LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Jeunes bénéficiaires



TRÈS HAUT DÉBIT

Nombre de locaux raccordés

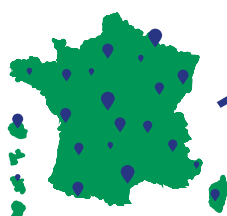


COUVERTURE 4G

des territoires ruraux par au moins 1 opérateur



PETITES VILLES DE DEMAIN



1600

villes/intercommunalités bénéficiaires en 2021

FRANCE RELANCE



8,4 milliards d'euros en faveur des territoires ruraux

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX



106
2021
23
2019

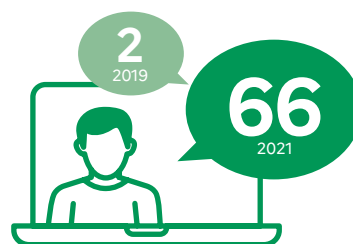
MAISONS DE SANTÉ



900
2019
1889
2021

CAMPUS CONNECTÉS

en milieu rural



LES NOUVELLES MESURES



Près de deux ans après son lancement, le programme « **1000 Cafés** » du GROUPE SOS, soutenu par le ministère de la Cohésion des territoires, poursuit son action de redynamisation des communes rurales, en proposant un soutien aux cafés fragilisés. Dès à présent, le dernier café ouvert d'une commune rurale pourra postuler pour bénéficier d'un accompagnement sur-mesure : diagnostic territorial, développement de nouveaux services et apport de compétences techniques, mobilisation citoyenne et intégration d'un réseau de gérants. Durant plusieurs mois, l'expertise des équipes de « 1000 cafés » et de son réseau sera mise au service de 100 cafés dans toute la France, afin de maintenir et contribuer à développer ces lieux de convivialité indispensables à la vie locale.

24 septembre 2021

Élargissement de « 1000 Cafés » aux **cafés ruraux fragilisés** en lien avec le Groupe SOS

24 septembre 2021

3^e AMI visant à labelliser **30 nouveaux bus France Services**

24 septembre 2021

29 nouvelles Fabriques des territoires

Septembre 2021

7 nouvelles académies pour Territoires éducatifs ruraux

15 octobre 2021

Journée internationale des femmes rurales
Soutien aux projets ruraux en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre la haine et les discriminations anti-LGBT+

Novembre 2021

« **Journée des secrétaires de mairie** » dans les France services

1^{er} janvier 2022

Dotation de **protection de la biodiversité** et de valorisation des aménités rurales

1^{er} janvier 2022

Extension du dispositif « **Argent de poche** » aux territoires ruraux

Début 2022

Soutien aux **centres de télésurveillance mutualisés** pour les territoires ruraux

Début 2022

800 VTA déployés dans les territoires ruraux

Accompagner les collectivités locales dans l'exercice de leurs compétences

Les mesures de l'Agenda rural donnent aux élus et à leurs équipes les moyens de mettre en œuvre leur projet de territoire. Qu'il s'agisse de l'aménagement d'un bourg-centre, de l'équipement d'une cantine scolaire ou d'une aide à la préservation de la biodiversité, les projets soutenus par le Gouvernement sont aussi divers que les besoins des territoires.



PETITES VILLES DE DEMAIN

Un accompagnement sur-mesure

Le programme « Petites villes de demain », lancé en octobre 2020, s'adresse aux **communes de moins de 20 000 habitants**, ayant des fonctions de centralité et qui présentent des signes de fragilité. L'État et les partenaires du programme proposent aux collectivités, à travers un accompagnement sur-mesure, des ressources d'ingénierie, financières ou techniques, en fonction de leurs besoins, pour mener à bien des actions ambitieuses, susceptibles d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants et l'attractivité de leur ter-

ritoire. Rénovation énergétique de logements anciens, dynamisation de l'offre commerciale, création de jardins citoyens, piétonnisation de centre-ville, réhabilitation de bâti... les projets retenus s'inscrivent en outre dans une logique de développement durable et de respect de l'environnement.



Le programme Petites villes de demain est un outil supplémentaire pour mener à bien nos projets, pour le logement, les mobilités, le tourisme, le numérique... Si le volet financement est important, je mise aussi sur le soutien des partenaires qui ont signé avec nous, la Poste, l'OPAC et la SNCF, notamment. La mise en réseau induite par ce programme me semble enfin un atout majeur pour relever le défi de la redynamisation de notre territoire.



Fabrice Pannekoucke
maire de Moûtiers
(3 500 habitants), Savoie

600

chefs de projet
auront été recrutés
d'ici fin 2021 pour
épauler les communes

75 %

des communes
sélectionnées sont
rurales

+ de **1 600**
communes
sélectionnées

PATRIMOINE



LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE, UN ENJEU D'AVENIR

Début 2020, les ministères de la Culture et de la Cohésion des territoires ont signé une convention avec la Fondation du patrimoine pour aider les collectivités labellisées « Petites villes de demain » à préserver leur patrimoine, sachant que 83 % d'entre elles possèdent au moins un monument historique. Ce partenariat prévoit un volet spécifique visant à l'embellissement des centres-villes et centre-bourgs grâce au label de la Fondation du patrimoine. Dans la limite des candidatures éligibles, au moins 100 labels seront attribués en 2021 à des propriétaires privés. Ces derniers bénéficieront d'une subvention à hauteur de 20 % du montant des travaux engagés entraînant une défiscalisation à 100 % du coût des travaux.

AGRICULTURE

Agriculture et alimentation au centre des préoccupations

Accompagnés par le ministère de l'Agriculture, les **Projets alimentaires de territoire (PAT)** ont pour triple objectif le maintien d'une production agricole locale, la promotion des circuits courts et la qualité nutritionnelle dans les restaurants collectifs publics.

Les PAT concernent de plus en plus de territoires ruraux, très intéressés par la logique partenariale qui les

sous-tend : de la préservation des terres agricoles à l'équipement d'une légumerie dans une cuisine centrale, en passant par l'acquisition d'une camionnette réfrigérée, chaque collectivité choisit ses leviers d'action pour soutenir son agriculture de proximité et favoriser la consommation de produits locaux. Le recours aux crédits de France relance a permis la montée en puissance de ces dispositifs.

350
territoires
aujourd'hui concernés
par des projets
alimentaires
de proximité

80 M€
consacrés par le
Plan de relance à
l'émergence des PAT

50 M€
dédiés aux
cantines scolaires
des petites communes

“ Cette démarche nous garantit d'avoir un débouché de proximité, important en volume, auprès d'un interlocuteur de confiance, qui fournit les cuisines collectives du territoire, tout en nous assurant un prix rémunérateur. C'est aussi pour nous très satisfaisant de participer à cette dynamique éco-citoyenne.

Thomas Lacombe

Exploitant agricole à la ferme Pintan de Bayonne



LE PLUS

Avec le CRTE, plus de simplicité, pour plus d'efficacité

Signé pour six ans, le **Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** s'impose comme le nouveau cadre unique des relations entre l'État et les collectivités locales. Il vise notamment à amorcer leur transition écologique, en termes de rénovation énergétique, de biodiversité ou encore de développement économique et social. L'ensemble du territoire national est désormais couvert.

844
CRTE
dont 284 signés
fin août 2021

BIODIVERSITÉ

20 MILLIONS €
seront alloués à la dotation biodiversité en 2022 afin de renforcer la prise en compte pour les communes des aménités rurales. Ce doublement des moyens sera accompagné d'un élargissement de la dotation aux communes des parcs naturels régionaux.



De nouveaux horizons pour les jeunes des territoires ruraux

Ressources numériques, aide au permis de conduire, meilleure coordination entre les établissements scolaires... le Gouvernement multiplie les mesures innovantes à destination des jeunes ruraux pour leur permettre de vivre pleinement leurs ambitions scolaires et professionnelles.



LE PLUS

Les Territoires éducatifs ruraux

Le programme Territoires éducatifs ruraux, expérimenté depuis fin 2020 dans les académies d'Amiens, de Metz-Nancy et de Normandie, crée des liens entre les établissements scolaires et les forces vives d'un même bassin de vie, avec pour objectif de renforcer la prise en charge éducative, au sens large, des enfants et des jeunes.

1 élève sur 5

réside dans un territoire éducatif rural

155 écoles, 27 collèges
et plus de **20 lycées**
impliqués dans le dispositif

CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Une déclinaison en milieu rural

Les Cordées de la réussite se déploient aussi dans les zones rurales et les petites villes où grandissent quelques 10 millions de jeunes. Grâce à des partenariats entre établissements du secondaire et du supérieur, ce dispositif ouvre à des élèves en situation d'isolement géographique les portes de filières d'excellence, en permettant une découverte des grandes écoles, des universités, et d'un champ de formations du supérieur diversifié par du tutorat, des visites, etc. Un accompagnement social est d'ailleurs mené auprès des familles pour faciliter la transition. **24 000 jeunes ruraux** ont été « encordés » en 2020-2021, soit presque 2,5 fois plus que l'année précédente. Levier d'égalité des chances, cette mesure permet aux jeunes de surmonter les contraintes géographiques liées à leur domiciliation et de donner ainsi des ailes à leurs projets scolaires et professionnels.

24 000
jeunes ruraux
« encordés »
en 2020-2021



Avec deux autres collèges du territoire, nous avons initié la cordée de la réussite « bio label + » pour donner la possibilité à nos élèves de poursuivre leurs études en filière technologique STL au lycée Jean-Rostand, à Strasbourg. Nous les avons motivés et accompagnés pour qu'ils choisissent leur orientation en fonction de leur appétence et non pas uniquement en fonction de l'offre de formation de proximité.



Christine Goetz

Principale du collège Pierre-Claude,
à Sarre-Union (Bas-Rhin)



FACILITER L'OBTENTION DU PERMIS DE CONDUIRE

Indispensable, quand on vit à la campagne, pour accéder à la formation et à l'emploi, mais aussi à une vie sociale et culturelle épanouie, le permis de conduire est coûteux et difficile à obtenir. C'est pourquoi l'État participe financièrement à l'installation et à la maintenance de simulateurs de conduite dans les missions locales rurales, ainsi qu'à l'accompagnement des jeunes dans leur utilisation. 75 missions locales auront été dotées d'ici fin 2021 de cet outil d'entraînement au passage du permis B et pourront accompagner 5 000 jeunes.

CAMPUS CONNECTÉS

Des Campus Connectés pour réduire les distances

Parce qu'il n'est pas toujours facile de quitter le nid familial, pour aller suivre des études supérieures dans une grande ville, le Gouvernement a créé les Campus connectés. Ces tiers-lieux mettent à la disposition des jeunes ruraux un **espace convivial de travail, pour suivre à distance** des formations de l'enseignement supérieur. De quoi commencer leurs études supérieures dans la sérénité, avant de prendre leur envol. Mis en place

par les collectivités et leur université de proximité, en lien avec le rectorat et les acteurs socio-économiques du territoire, les Campus connectés pourront aussi devenir à terme des lieux d'accueil décentralisés de la recherche et de l'innovation.



66
campus
connectés
en milieu rural
sur les 89
labellisés



Le Campus connecté m'a donné la possibilité de me sortir de la situation précaire de saisonnier dans laquelle je me trouvais. Pendant deux ans, à Privas puis à Aubenas, j'ai pu suivre des cours du CNED pour obtenir un BTS tourisme, tout en travaillant. Et j'ai surtout bénéficié d'un encadrement personnalisé qui m'a permis de ne pas me démotiver.

Thibault Cortes
24 ans



Ce VTA est pour moi une chance d'accéder à un emploi stable d'un an, c'est aussi l'opportunité de me rendre utile, avec les huit autres jeunes de l'équipe, en cherchant à améliorer l'attractivité des Ardennes. C'est très motivant.

Ophélie Flamant
24 ans, Volontaire territoriale en administration pour le Pacte Ardennes, Grand est



VOLONTARIAT TERRITORIAL EN ADMINISTRATION

DE JEUNES DIPLÔMÉS EN MILIEU RURAL: LE PARI GAGNANT-GAGNANT DU VTA

Après avoir mis en place le Volontariat territorial en entreprise (VTE), le Gouvernement a initié le Volontariat territorial en administration (VTA), pour aider les collectivités territoriales à faire émerger leurs projets de développement. Pour cela, il finance un forfait de 15 000 euros pour l'embauche d'un jeune diplômé, pour une mission d'ingénierie de 12 à 18 mois. Ce dispositif a aussi vocation à donner l'opportunité à de jeunes diplômés de s'engager en faveur des territoires ruraux, voire de s'y installer plus durablement.

210 VTA
ont déjà été
recrutés par les
collectivités

910 jeunes
jeunes se sont déjà inscrits sur
la plateforme de mise en relation
créée par le Gouvernement,
laquelle recense

430 offres de missions

Comité interministériel aux ruralités

24 septembre 2021

Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photos : Hugues-Marie Duclos / ANCT (p. 2, 5, 12) ; iStock (p. 1, 13, 15) ; Ministère de l'Éducation nationale (p. 14) - septembre 2021



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**